

Mardi 31 mai 2022

Soupçon d'évasion fiscale de General Electric : Marie-Guite Dufay réclame toute la transparence sur ce dossier

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, réagit aux poursuites engagées contre General Electric par l'intersyndicale, après qu'une enquête du média d'investigation « Disclose », a révélé que le géant industriel américain a eu recours à de l'optimisation fiscale en France entre 2015 et 2020, lui permettant de transférer jusqu'à 800 millions d'euros de profit à l'étranger.

« Après le scandale industriel et le drame humain, nous franchissons une nouvelle étape avec ces pratiques fiscales douteuses présumées de la part de Général Electric. D'après les informations qui circulent, c'est pratiquement 1 milliard d'euros de bénéfices issus de l'entité GE de Belfort qui sont partis vers la Suisse et l'Etat américain du Delaware, échappant ainsi au fisc français. J'espère que le dépôt de plainte déposé au nom de l'intersyndicale devant le Parquet National Financier, permettra de faire toute la transparence sur cette affaire. Bercy doit également se positionner : le temps des paradis fiscaux est révolu », commente Marie-Guite Dufay.

« Au final, ce sont encore et toujours les salariés qui pâtissent de ces stratégies. Depuis des années on nous explique que le site de Belfort n'est pas rentable, qu'on ne peut investir dans l'outil productif, qu'on ne peut recruter ou revaloriser les salaires des employés. L'argument a été sciemment utilisé pour dévaloriser tout un territoire. Si ces informations sont vérifiées, ce sont potentiellement des centaines de millions d'euros de recettes fiscales pour le pays et pour le territoire de Belfort, qui n'auront pas pu être investis dans le développement local ».

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - tel 03 80 44 34 66
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - tel : 03 81 61 61 08